

Asbestos, le 1er juillet 2009

261 P  NP  DM11

Projet de restauration du lac des Trois  
Lacs dans les MRC d'Arthabaska et des  
Sources

6211-01-003

## PROJET DE RESTAURATION DU LAC TROIS-LACS

Monsieur le Commissaire,

Je me permets ce matin de vous écrire car après mûre réflexion je pense qu'en tant que résidante du lac Trois-Lacs et ayant ma résidence sur la berge de ce qu'on appelle la plage publique je me devais d'exprimer mon opinion face au projet de restauration du lac.

Depuis quelques mois je me demande ce qui arriverait si nous les résidants laissons aller la dégradation de notre lac et j'en suis venue à penser à mes enfants et mes petits-enfants qui bénéficient actuellement d'un lac encore baignable car inutile de se le cacher qu'à chaque année la portion baignable rétrécit car les algues prolifèrent plus vite que les gens peuvent faire bouger le fond du lac pour éliminer ces indésirables si dérangeants pour les orteils de nos jeunes nageurs.

De plus, moi je ne suis pas une adepte du bateau moteur mais, je pense à ces jeunes qui s'amuse saine ment sur le lac (ski nautique, pneumatique, pêche..) et qui sont forcés de diminuer leurs activités nautiques car les algues se prennent dans le moteur de bateau des parents et cela engendre des coûts de réparation.

Je ne suis pas une experte en matière de restauration mais je sais que je veux laisser à mes enfants et petits enfants un environnement plaisant et que si nous laissons aller le lac comme il continue de se détériorer par les sédiments qui se déposent d'année en année je pense que mes arrières petits-enfants ne bénéficieront pas des plaisirs de la présente génération.

En tant que résidente et grand-mère pensez-vous réellement que si le projet se réalisait et que nous constaterions que cela empirerait, nous laisserions le projet de restauration continuer? Par ailleurs, laisser les choses telles qu'elles sont actuellement après avoir permis ou fermé les yeux pendant des années à des entreprises, des cultivateurs.. des berges trop bien nettoyées...ou peu importe qui ; car là n'est pas la question... de déverser ou de former des sédiments n'aideront en rien l'assainissement du lac, Au contraire, la mauvaise végétation va prendre plus que l'espace qu'elle n'aurait droit.. C'est une loi de la nature...comme les mauvaises herbes dans nos jardins... et tranquillement les gens, le tourisme et l'économie va s'éteindre avec le cri des enfants si joyeux lors qu'ils vont à la plage.

Pour un avenir meilleur.

Merci de me permettre de m'exprimer

Danielle Desautels